Asset management

Maîtriser le fonctionnement d'un FCPR /FPCI / FCPI / FIP

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | BANQ-8992049 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 215 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Asset management

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner l'environnement juridique, fiscal et comptable des FCPR, FPCI, FCPI et FIP
Identifier les spécificités de chaque fonds d'investissement
Maîtriser les règles de fonctionnement et de gestion applicables

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Maîtriser le cadre réglementaire des OPC " (code 92022)

Public concerné

Juristes et fiscalistes

Gestionnaires OPC

Toute personne souhaitant maîtriser le fonctionnement d'un FCPR et d'un FPCI

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser le cadre réglementaire et fiscal

Identifier les actifs éligibles

- Les ratios applicables
- Les titres éligibles au ratio de 50%
- Les autres titres éligibles à l'actif du FCPR et du FPCI
- Les règles de division des risques
- Le ratio d'emprise pour les FPCI
- Liquidation des FCPR et des FPCI

Exercice d'application : calcul des ratios

Étudier la fiscalité applicable et en tirer parti

- Les porteurs de parts
- Les conditions d'éligibilité au Plan d'Épargne en Actions (PEA)

Identifier les différentes structures possibles

Différencier FCPR et FPCI

- Procédure d'agrément : les exigences de l'AMF, les pièces à fournir et le calendrier
- FPCI : les souscriptions concernées
- Les règles prudentielles
- Frais de gestion : des exigences à la hausse

Analyser les spécificités des FCPI

- Les contraintes d'investissement : ratios à respecter, entreprises éligibles...
- Les contraintes de gestion propre

Investir dans un FIP

- Les caractéristiques : durée, entreprises éligibles et conditions d'investissement, investisseurs visés...
- Objectifs et avantages
- La combinaison FIP/FCPI

Exercice d'application : FCPR, FPCI, FCPI, FIP... : choix du fonds adapté à ses besoins

Faire le point sur la gestion, le fonctionnement du fonds et de l'équipe de gestion

Appliquer les règles de déontologie en vigueur

- Les règles de bonne conduite à respecter
- Les situations de conflits d'intérêts
- Le contrôle de l'AMF

– Les pratiques de la place

Exercice d'application : élaboration d'un code de bonne conduite

Lister les contraintes comptables

– Les participations non cotées
– Les engagements hors bilan
– La distribution d'actifs et d'avoirs
– Les valeurs liquidatives
– La présentation des états financiers

Aborder l'intéressement de l'équipe de gestion : les difficultés à résoudre

– Les conditions minimales pour la société de gestion
– Les actionnaires
– Le Carried Interest

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.